



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
IBAN FR76 1558 9636 1005 5230 1804 016

COMPTE RENDU DE REUNION

Comité Directeur du lundi 14 mai 2018 au siège du Comité

Présent(e)s (24) : NIVELON Gérald, Président

ALBINET Benoît, BESSON Dominique, BOSCH Philippe, BOUAZIZ Marcel, BOURDEAU Denis, CHAPELAT Jean-Claude, CHARBONNIER Jean-Marc, CHAZAL Jacques, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude, DUSSIDOUR Frédéric, FILLEUX Jo, FORTE PERRONE Julien, GONZALEZ François, LAPEIRE Jean-Marc, MESTRE Philippe, MOREL Marianne, QUINSAT Nicolas, REGENT Carine, REVEILLERE Frédéric, ROUDADOUX Charlotte, SERRE Jean-Paul, TSVETKOVA Sirma (à distance)

Invit(é)s (3) : GAUTHROT Sylvie, MONTELION Catherine, PERCHET Angélique

Excusés (4+5) : BESTOSO Franck, MALFERIOL Anthony, SABATIER Paul, THIVOLET Eric

DJERIRI Khalid, EPAMINONDAS Anne, RODDIER Chantal, SAUVADET Jean-Pierre, TARDIEU Stéphanie



N° annexe	Titre
1	2018-04-22 SEMINAIRE LR-CD Présentation globale VFIN
2	2018-05-17 PROXI Support VFIN
3	2018-05-14 TRESO Affiliations 18-19 VFIN
4	2018-05-14 TRESO Tarif des licences 18-19 VFIN
5	2018-05-14 TRESO Engagements et Péréquation 18-19 VFIN
6	2018-05-14 TRESO Autres tarifs 18-19 VFIN
7	2018-05-11 COMPET Suivi péréquation VFIN
8	2018-05-14 COMPET Suivi taux couverture VFIN
9	2018-05-14 COMPET CALENDRIER GENERAL 2018-2019 V4



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>
Courriel : contact@basket63.com



web

1. Pôle Présidence

a) *Ouverture*

Gérald NIVELON rappelle le décès de Yvan MAININI, ancien Président de la FFBB, survenu vendredi 11 mai 2018. Il représentera le Comité à ses obsèques et sera accompagné de Nicole VERLAGUET, Présidente d'Honneur du Comité.

b) *Organisation générale*

Gérald NIVELON propose que Frédéric REVEILLERE prenne en charge la délégation de la Formation jusqu'à la fin du mandat et qu'à ce titre il soit désigné 5^{ème} Vice-Président à compter du 1^{er} juillet 2018.

Accord unanime du Comité Directeur

D'ici la fin de saison, Frédéric REVEILLERE sera associé à la coordination de l'ensemble des dossiers du Pôle Formation (Talents, Techniciens, Officiels).

c) *Réforme territoriale*

Une enveloppe de 25 000 € sera réservée pour réaliser des travaux au Comité en vue de l'arrivée de l'antenne de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. Des devis sont en cours d'établissement. Le premier reçu est, avant négociation, dans l'enveloppe affectée.

Concernant la mise à disposition des locaux, après consultation de l'Agence du Palais à Clermont-Ferrand, une estimation de la valeur locative a été transmise au CCR. Après accord du CCR, une somme mensuelle de 700€ sera versée en contrepartie de cette mise à disposition des locaux. Il conviendra de formaliser cette relation.

Concernant les élections au Comité Directeur, 69 candidatures ont été enregistrées pour 34 places éligibles. Au sein du Comité Directeur du Comité, seul Gérald NIVELON est candidat au Comité Directeur ; plusieurs membres ont fait part de leur souhait de s'impliquer dans des commissions régionales.

d) *Bilan du séminaire National des Présidentes et Présidents de Comités du 22 avril ([Annexe 1](#))*

Un séminaire national des Présidentes et Présidents de Comités a eu lieu le dimanche 22 avril 2018 au CNOSF à PARIS. Un focus a été effectuée sur le club 2.0 et le 3x3. Gérald NIVELON a transmis à l'ensemble des membres et des invités les supports présentés par le Président Fédéral lors de cette réunion.

Une réunion d'information sur le projet 3x3 aura lieu jeudi 24 mai à 20h à la Maison des Sports à CLERMONT-FERRAND.

e) *Réunions de proximités ([Annexe 2](#))*

Les réunions auront lieu dans les 2 semaines à venir à GERZAT, VIC LE COMTE, PERIGNAT et CLERMONT-FERRAND. Ces réunions de proximité seront l'occasion de consulter les clubs concernant les championnats féminins.

2. Trésorerie

a) Point général sur le suivi des finances - Echéances

La clôture de l'exercice comptable est en cours. Il reste le travail de facturation des licences aux clubs. L'objectif est de pouvoir donner les comptes des clubs en amont de notre Assemblée Générale.

Le suivi des comptes nous permet d'envisager un retour à l'équilibre, voir un excédent compte tenu d'aides complémentaires reçues de la Fédération et de la Ligue d'Auvergne.

b) Bilan du paiement mensualisé

Le bilan à ce jour est positif à ce jour. Il y a eu des rejets de prélèvements pour 2 clubs : ABC CLERMONT FERRAND MAHORAIS et US SAYAT. Ces incidents sont régularisés. Nous n'avons pas eu de tension de trésorerie, durant la saison ; il restera à voir comme se passera l'été qui suit cette première année de mensualisation.

c) Tarif des licences

Gérald NIVELON propose des évolutions tarifaires pour la saison 2018-2019.

1 – Tarif des affiliations ([Annexe 3](#)) : Suppression de la part complémentaire départementale de 10 € à destination du Groupement d'Employeurs

Accord unanime du Comité Directeur

2 – Tarif des licences ([Annexe 4](#)) : Réintégration de la cotisation solidarité Inter-Comité dans la part emploi départementale ; Application de l'augmentation votée à l'AG 2013 de + 0,50 € sur la part emploi ; Augmentation de la part départementale de licence 2018-2019 (qui ne sera pas augmentée en 2019-2020 en prévision d'une éventuelle augmentation de la part régionale AuRA).

Concernant les tarifs des nouvelles licences 3x3, application du même principe que la Fédération à savoir, tarif identique à celui du 5x5. Pas de modification des tarifs de flux de licenciés (Licence T et Mutation). Fin de la ristourne de la part départementale des licences AS.

Accord unanime du Comité Directeur

3 – Engagements et Péréquation ([Annexe 5](#)) : Pas de modification des tarifs d'engagements dans les compétitions 5x5 Seniors ; Modification des tarifs de péréquation en intégrant les mouvements des équipes dans les championnats ; Réintégration des engagements 5x5 Jeunes et mise en place du « Tiers Payant Arbitrage » ; Tarif d'engagement 3x3 à déterminer.

Accord unanime du Comité Directeur

4 – Autres tarifs ([Annexe 6](#)) : Pas d'augmentation des tarifs. Pour donner suite à la modification du règlement disciplinaire fédéral, mise en place de pénalité financière pour les fautes techniques et disqualifiantes sans rapport.

Accord unanime du Comité Directeur

d) Péréquation

Julien CIPIERE présente le bilan 2017-2018 de la péréquation ([Annexe 7](#)). Les clubs seront remboursés dans les jours à venir par virement. Les sommes à restituer aux clubs sont moins importantes que les années précédentes en raison d'une diminution du budget global par division. La situation de la DM2 et DF2 ne laissent pas beaucoup de marge de manœuvre.

Le Comité Directeur salue le travail de suivi et de gestion attentive de cette caisse par l'ensemble de l'équipe.

3. Pôle Pratique Sportives

a) *COMPETITIONS : Evolution des championnats féminins*

Les 3 options pour les championnats féminins 2018-2019 préparées par le groupe de travail sont présentées et débattues. Un tour de table est fait. Une préférence se dégage pour l'option n°1 (PRF à 12 équipes), puis l'option n°3 (PRF à 16 équipes) ; l'option n°2 (PRF à 24 équipes) ne retient pas l'attention des membres. Ces options seront présentées aux clubs lors des réunions de proximité.

Le Président propose au Comité Directeur que le Bureau décide de la formule à retenir après la consultation des clubs.

Accord unanime du Comité Directeur

b) *COMPETITIONS : Finales départementales*

Dominique BESSON présente le tableau des finales départementales ainsi que la désignation des délégués

c) *COMPETITIONS : Validation des classements, ranking et liste des équipes qualifiées.*

Jacques CHAZAL présente les classements départementaux. Les propositions sur les situations particulières évoquées sont toutes validées. Ceux-ci seront diffusés aux clubs le 16/05/2018.

Accord unanime du Comité Directeur

d) *COMPETITIONS : Couverture des rencontres départementales*

Julien FORTE-PERRONE présente les taux de couvertures des rencontres ([Annexe 8](#)).

e) *COMPETITIONS : Calendriers Général 2018-2019*

Le calendrier général 2018-2019 est présenté. Il sera complété par les compétitions 3x3. ([Annexe 9](#))

Accord unanime du Comité Directeur

f) *QUALIFICATIONS : Point à date*

A ce jour, nous avons 7495 licenciés (contre 7714 la saison précédente à date soit -2.8%).

g) *DISCIPLINE : Suivi des dossiers et dispositions de fin de saison*

13 dossiers disciplinaires ont été ouverts pour 3FT, 4FT ou 5FT.
2 dossiers disciplinaires « autres » ont été traités.

4. Pôle Jeunesse et Féminisation

a) *MINI BASKET : Fête du Mini Basket – Organisation générale*

La Fête du Mini Basket U7/U9 aura lieu les 26 & 27 mai 2018 au Stade Universitaire du CUC:

- U7 Plateaux : samedi 26 mai matin
- U9 Plateaux : samedi 26 mai après-midi
- U9 Championnats : dimanche 27 mai matin

La Fête du Mini Basket U11 aura lieu le dimanche 10 juin 2018 au Stade Universitaire du CUC.

b) *AMBERT BASKET CAMP 63 : Informations*

Le camp est complet en formule INTERNAT (60 places). Il reste 4 places en EXTERNAT.

5. Pôle Formation

a) *TALENTS : Bilan du Rassemblement Inter Comités (22 avril 2018)*

Le rassemblement inter-comité organisé par le Comité en remplacement de la Ligue d'Auvergne a eu lieu 22 avril 2018. Il s'est déroulé au Complexe de la Gauthière de l'A.S.M. Le Comité Directeur remercie les membres de la section Basket de leur implication pour la réussite de cette manifestation.

La Commission Technique a organisé un stage arbitres à cette occasion dont le bilan est très positif. Le Comité Directeur remercie l'ensemble des membres de l'encadrement pour leur implication.

b) *TECHNIQUE : Suivi des ETOF et validation départementale*

L'examen départemental aura lieu vendredi 18 mai 2018 à MOZAC.

6. Pôle Dynamique Territoriale

a) *CHALLENGE DE DEVELOPPEMENT : Classement 2017/2018*

Le classement définitif est en cours de finalisation.

b) *BASKET SANTE : Avancées sur le dossier*

Jean Claude DILDARIAN effectue un point d'étape.

Le Comité sera présent à la foire de Clermont-Cournon sur 3 jours en Septembre pour présenter le dispositif.

7. Questions/Informations diverses

La séance est levée à 23h.



NIVELON Gérald
Président du Comité



CIPIERE Julien
Secrétaire Général